

7.2. F. - ITALIEN

Il y avait 36 candidats présents à l'épreuve écrite d'italien, cette année. Ils étaient également une trentaine lors de la session précédente. On peut donc constater une certaine stabilité dans le nombre des candidats au Concours Commun. Comme chaque année, l'éventail des notes attribuées (de 05.5 à 18/20) témoigne d'un niveau assez inégal des copies. La répartition est la suivante : 18 copies sont d'un bon voire très bon niveau, avec une note égale ou supérieure à 14/20, 8 copies sont entre 11 et 13/20, 4 obtiennent tout juste la moyenne, enfin 6 obtiennent une note inférieure à 08/20. La moyenne générale est donc plutôt satisfaisante.

L'épreuve écrite de Langue Vivante est composée de deux exercices distincts. Le premier est un exercice de traduction. Il s'agit d'un thème, épreuve pour laquelle le jury d'italien propose le plus souvent un court passage d'un roman français contemporain (fin 19^e-20^e) dont le lexique et les structures grammaticales ne souffrent jamais d'un excès de littérarité propre à décourager des candidats scientifiques. Le second exercice est l'étude d'un texte qui repose sur deux questions : la première est une question de compréhension et permet de s'assurer que le candidat a bien saisi le sens des idées développées ; la seconde est une question dite d'ouverture. Celle-ci invite le candidat à une analyse plus personnelle, à partir d'un sujet qui est toujours en rapport avec le texte proposé et en constitue dès lors un prolongement. La plupart du temps le texte choisi par le jury est extrait de la presse.

Cette année les sujets proposés étaient les suivants :

Pour le thème, il s'agissait d'un passage de « La condition humaine » d'André Malraux. En partie dialogué, le texte permettait de vérifier des connaissances lexicales et grammaticales élémentaires que l'on est en droit d'attendre de tout italieniste parvenu à ce niveau d'études.

Pour la partie Expression écrite, il s'agissait d'un article de Marina Cavallieri, extrait de « L'Espresso », intitulé « Direzione Passioni », évoquant le thème des loisirs et du tourisme dans l'Italie frappée par la crise actuelle.

Dans l'ensemble, la seconde partie de l'épreuve a été mieux réussie que la première. Dans la traduction, en effet, on regrette la méconnaissance de certains termes, relevant pourtant d'un vocabulaire usuel, tels que « frapper au volet », « le carnet de chèques », « les phares de l'auto ». De même, des structures grammaticales sont mal maîtrisées, telles que la morphologie de l'imparfait (qui ne comporte pourtant pas beaucoup d'irrégularités en italien, une fois le thème verbal correctement identifié), celle du conditionnel et du passé simple, la traduction de « on ».

Dans la partie « Expression », on relève une grande disparité d'une copie à l'autre. Dans certains cas, les maladresses sont si nombreuses qu'elles ne peuvent que nuire à la compréhension du discours. Il s'agit toutefois d'exemples limités. Dans la plupart des copies, en effet, les maladresses ne sont que ponctuelles. De nombreux candidats savent même témoigner d'une grande richesse lexicale et d'une bonne maîtrise de structures syntaxiques élaborées, mises au service d'une réflexion convaincante. Le sujet proposé cette année invitait aussi, assurément, à des références culturelles qui n'ont pas manqué dans certaines copies et ont été appréciées.

Pour finir, rappelons comme chaque année quelques conseils utiles pour bien se préparer à cette épreuve. Multiplier, en cours d'année, les exercices d'entraînement semble être indispensable, tant pour le thème que pour la partie « Expression ». Les efforts doivent porter en priorité sur la correction de la syntaxe et la révision systématique du lexique. Ceux-ci doivent être variés et précis afin d'être toujours appropriés.